

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 6 octobre 2023.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, Mme Annie VITALI,
M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER,
M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER,
M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA,
M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET,
Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES,
M. TAUSENDFREUND, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET,
Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe DUVERNOY avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Evelyne PERRIOT avec pouvoir à Mme Nora ZARLENGA
M. Frédéric ZUSATZ avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à Mme Marie-Rose GALMES
M. Mehdi MONNIER avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric MARCOT

Etaient absentes :

Mme Ghénia BENSAOU
Mme Alixia BEAUTÉ

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA CROIX ROUGE – ACTION MAROC

Cette délibération a été affichée le : 19 octobre 2023

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA CROIX ROUGE – ACTION MAROC

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Conformément à l'article L. 1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que « Dans le respect des engagements internationaux de la France, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire (...)», et afin de venir en aide aux victimes du séisme qui a touché le Maroc le 08 septembre dernier, il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000 € à la Croix Rouge qui récolte des dons à cet effet.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal approuve le versement d'une subvention de 10 000 € à la Croix Rouge Française destinée à aider les victimes du séisme qui a touché le Maroc.

Décision du Conseil Municipal

Pour	: 33
Contre	: 0
Abstentions	: 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 19 octobre 2023